

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02426 Numéro SIREN : 797 976 461 Nom ou dénomination : A.G.A GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005979

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/005979**
n°de gestion : **2017B02426**
n°SIREN : **797 976 461 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 05/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.G.A GROUPE - Société par actions simplifiée
256 route de Lyon 30200 Bagnols-sur-ceze -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1133984

35879

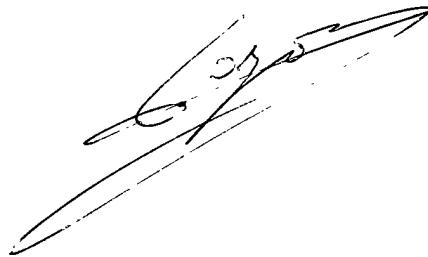
A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 315 085 euros
Siège social : 256, route de Lyon – 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2018

Certifié conforme.

Signature du Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. J. P.', written diagonally across the page.

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 256 ROUTE DE LYON				30200 BAGNOLS-SUR-CEZE		
SIRET 7 9 7 9 7 6 4 6 1 0 0 0 2 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2018		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014	459	016	152
	Immobilisations corporelles *		028	6 806	030	4 239
	Immobilisations financières * (1)		040	182 000	042	182 000
	Total I (5)		044	189 265	048	186 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 219	070	13 219
		Autres * (3)	072	236 664	074	236 664
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 481	086	1 481
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	251 364	098	251 364
	Total général (I + II)		110	440 629	112	437 755
PASSIF						
				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	315 085		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	4 330		
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)		132	24 026		
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	37 391		
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	380 831		
Provisions pour risques et charges		154				
Total II						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	5 256		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)		172	51 668		
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	56 924			
Total général (I + II + III)		180	437 755			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
					1 500	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 362 octies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **S.A.S AGA GROUPE**Néant ☐**A- RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2018

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

PROFITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214		
						217	218		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226	225	
Autres produits						230	975		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	1 200	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	16 923	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 161)						244	326	
	Rémunérations du personnel*						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	9 415	
	Dotations aux amortissements*						254	2 858	
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	903		
		dotations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	30 425	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-29 225	
Produits financiers (III) 280		60 128	Charges financières (IV)			294			
Produits exceptionnels						290	8 225		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	1 737		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	37 391	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	37 391	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Dividendes, dont intérêts minoritaires des sociétés de participation	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	3 237		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 octies D)	249	)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes				996				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes					997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	IEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	991	Félas de compétitivité hors CICE (art 44. quaterdecies)	990					
	ZFA (44 quaterdecies)	343	Investissements entre-mur	344					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)				992				
	Crédence due au report en arrière du déficit				346		60 000		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				635				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	19 372
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	19 372	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CABINET
GIOVANNI

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		Non produites NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	0		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	0		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			NA
COMMENTAIRES	0		

GABINET
S. GIOVANNI

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règlement CRC n° 99-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

S.a.s AGA GROUPE
Adresse 256 ROUTE DE LYON
 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding **N° Siret** 79797646100021

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	459			459
Total des immobilisations incorporelles	459			459
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	3 749			3 749
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	3 057			3 057
Total des immobilisations corporelles	6 806			6 806
Immobilisations financières	183 500		1 500	182 000
TOTAL GÉNÉRAL	190 765		1 500	189 265

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'éts, recherche, dév.					
Autres Immo Incorporelles		2	305		307
Total des immobilisations incorporelles		2	305		307
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		6	1 121		1 127
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		8	1 432		1 440
Total des immobilisations corporelles		14	2 553		2 567
TOTAL GÉNÉRAL		16	2 858		2 874

CABINET
P. GIOMAL
?

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	249 883	249 883	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	249 883	249 883	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 256	5 256		
Autres dettes	51 668	51 668		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	56 924	56 924		

COMMENTAIRE

CABINET
S.L. GIGNAL

C A B I N E T _____

GIORNAL

_____ A S S O C I É S

Paul DELARBRE – Grégory HERBET

Commissariat aux Comptes

Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Nîmes

AGA GROUPE

SAS au capital de 315 085 €

**Siège social : 256 ROUTE DE LYON
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE**

797 976 646 R.C.S AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

A l'actionnaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AGA GROUPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

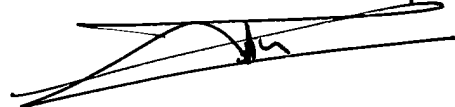
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE,
le 26 mars 2019

Pour la SAS JL GIORNAL et Associés

Paul DELARBRE
Le Commissaire aux comptes



Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 256 ROUTE DE LYON				30200 BAGNOLS-SUR-CEZE		
SIRET 7 9 7 9 7 6 4 6 1 0 0 0 2 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12				Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2018		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014	459	016	152	
	Immobilisations corporelles *	028	6 806	030	4 239	
	Immobilisations financières * (1)	040	182 000	042	182 000	
	Total I (5)	044	189 265	048	186 391	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés *	(2) { Autres* (3)	068	13 219	070	13 219
			072	236 664	074	236 664
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 481	086	1 481
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	251 364	098	251 364
	Total général (I + II)		110	440 629	112	437 755
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	315 085	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	4 330	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132	24 026	
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	37 391	
	Provisions réglementées			140		
Total I			142	380 831		
Provisions pour risques et charges Total II			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	5 256	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 13 576)			172	51 668	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	56 924		
Total général (I + II + III)			180	437 755		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
1 500						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CABINET
S. L. GIORNAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE

Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	225
	Autres produits							230	975
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	1 200	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	16 923
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 161)							244	326
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	9 415
	Dotations aux amortissements*							254	2 858
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	903	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	30 425	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-29 225	
Produits financiers (III)		280	60 128	Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels		(IV)				290	8 225		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	1 737		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	37 391	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	37 391	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles							318	
	Provisions non déductibles*							322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)							324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cotes-cis d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	3 237	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990				
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)							992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346			350	60 000	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 370	372	19 372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CABINET
GIORNAL

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites
		NS NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	0	
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	0	
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS		
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES		NA
COMMENTAIRES	0	

CABINET
S.L. GIORNAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règlement CRC n° 99-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

S.a.s AGA GROUPE
 Adresse 256 ROUTE DE LYON
 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
 Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding N° Siret 79797646100021

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop.				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations Incorporelles	459			459
Total des immobilisations incorporelles	459			459
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	3 749			3 749
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	3 057			3 057
Total des immobilisations corporelles	6 806			6 806
Immobilisations financières	183 500		1 500	182 000
TOTAL GÉNÉRAL	190 765		1 500	189 265

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Frais d'éts, recherche, dév.					
Autres immobs incorporelles		2	305		307
Total des Immobilisations incorporelles		2	305		307
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		6	1 121		1 127
Inst. générales agenc. divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		8	1 432		1 440
Total des immobilisations corporelles		14	2 553		2 567
TOTAL GÉNÉRAL		16	2 858		2 874

CABINET
S. L. GIORNAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AGAGROU - S.a.s AGA GROUPE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	249 883	249 883	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	249 883	249 883	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 256	5 256		
Autres dettes	51 668	51 668		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	56 924	56 924		

COMMENTAIRE

CABINET
S.L. GIORNAL

A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 315 085 euros
Siège social : 256, route de Lyon – 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 37 391 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	37 391 euros
A la réserve légale	1 870 euros
Qui s'élève ainsi à 6200 euros	
Le solde soit	35 521 euros
Au compte « Autres réserves » :	35 521 euros
Qui s'élève ainsi à 59 547 euros.	

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Anthony GAZAN



Anthony MARTINEZ

Avocat au Barreau d'Avignon

Droit des sociétés Droit Commercial Droit Fiscal Contrats commerciaux

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service dépôt des comptes
12 Rue de la Cité Foulc,
30000 NIMES

Avignon, le 26 juin 2019,

Ns réf. : SL/AM/

Objet : Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31 12 2018

Sarl AGA GROUPE RCS NIMES 804 166 247

Madame, Monsieur

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 12 2018 de la société visée en objet, savoir :

- un exemplaire de la proposition d'affection du résultat,
- le bilan de l'exercice clos au 31 12 2018,
- un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes,
- un chèque de 45,63 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Je vous remercie de m'adresser le récépissé de dépôt au cabinet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

Anthony MARTINEZ

